

Les Cahiers des Dix



Trois Français du Canada au XVIIIe siècle

Olivier Maurault, P.D., P.S.S., M. S. R.C.

Number 12, 1947

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1080148ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1080148ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (print)

1920-437X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Maurault, O. (1947). Trois Français du Canada au XVIIIe siècle. *Les Cahiers des Dix*, (12), 33–52. <https://doi.org/10.7202/1080148ar>

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Trois Français du Canada

au XVIIIe siècle

Par OLIVIER MAURALT, P.D., P.S.S., M. S. R.C.

Que de fois nous nous sommes dit que l'histoire du régime français prendrait un aspect nouveau, plus vivant, moins lointain si, à défaut de journaux, des mémoires et des correspondances en grand nombre venaient la vivifier et l'éclairer d'une lumière moins officielle et plus intime ! La revue *Nova-Francia* s'était donné la tâche de rechercher, dans la mère-patrie, cette sorte de documents. Malheureusement, elle a disparu.

Prenons seulement la famille sulpicienne, qui nous a envoyé plus d'une centaine de ses membres, au XVIIe et au XVIIIe siècles. Il est impossible que ces prêtres instruits n'aient pas, dans des lettres à leurs familles ou à leurs amis, décrit les lieux où ils vivaient, et apprécié les événements qui se déroulaient sous leurs yeux. Plusieurs ne s'en privaient point quand ils écrivaient à M. Tronson, leur supérieur de Paris : on le voit bien par les réponses que celui-ci leur adressait — mais nous n'avons pas leurs textes ! . . .

Nous avons eu l'aubaine de tomber, ces jours-ci, sur trois récits de voyage, de France au Canada, envoyés à leurs parents par des Sulpiciens du XVIIIe siècle, MM. Artaud, Dargent et Pagès. Ces Messieurs étaient originaires de provinces différentes, M. Jean-Baptiste Artaud étant né en 1706, à Ambert, au diocèse de Clermont en Auvergne, M. Joseph Dargent, en 1712, à Saint-Similien, au diocèse de Nantes, et M. Clément Pagès, en 1715, à Malbruze, au diocèse de Viviers dans les Cévennes. Ils étaient donc contemporains.

De Paris à La Rochelle

Il nous a semblé que mettre en parallèle ces trois carrières sulpiciennes ne serait pas dénué d'intérêt et que, pour rendre le procédé plus significatif, il faudrait couper en tranches les récits de nos Messieurs ; leur voyage, de Paris à La Rochelle, leur traversée océanique, leur arrivée au Canada, ce qu'il advint d'eux dans la suite.

Apparemment, M. Artaud eut peu de difficultés à se rendre au port d'embarquement. Il était à Autun le 2 mai 1731 et, le 11 juin, il faisait voile de La Rochelle.

Il en fut autrement de MM. Dargent et Pagès.

M. Dargent quitta Paris le 5 mai et, en compagnie de trois Pères jésuites, fit le voyage de La Rochelle en passant par Estampes, Orléans, Blois, Amboise, Saint-Laurent, Chatelleraux, Poitiers. Ils atteignirent La Rochelle au bout de dix jours non pas sans quelques aventures.

De Paris à Poitiers, en effet, nos ecclésiastiques cheminèrent avec une quinzaine de jeunes officiers fort délurés, qui leur donnèrent du fil à retordre. Ils durent d'abord faire cesser leurs conversations et leurs chansons plus que légères. Puis, ayant fait la paix avec eux, ils se prêtèrent à quelques-unes de leurs fantaisies. ⁽¹⁾

« C'est que, » écrit M. Dargent, « lorsqu'ils étaient prêts d'entrer en une ville ou un bourg un peu considérable, ils se rangeaient deux à deux et entraient ainsi rangés, l'épée à la main, un joueur de flûte à leur tête au lieu de trompette. Ils nous faisaient rester derrière immédiatement, en qualité d'aumôniers de la Compagnie. Vous pouvez juger combien une cavalcade de cette espèce, composée de dix-huit cavaliers, faisait mettre de têtes aux fenêtres et procurer de brocards aux aumôniers, qui étaient bien forcés de suivre la compa-

(1) Je prends la liberté, afin d'en faciliter la lecture, de moderniser l'orthographe des textes que je vais citer. Pour la même raison et pour abréger, je mettrai entre parenthèse quelques expressions de mon crû.

gnie, car il y avait un des officiers qui restait derrière eux pour fermer la marche et pour toucher les chevaux. »

Après Poitiers, le voyage fut plus tranquille, les ecclésiastiques ayant réussi à *réformer* la moitié des jeunes officiers, *surtout les plus fous*.

Un autre ennui attendait M. Dargent à Rochefort. Il y rencontra « trois personnes, dit-il, qu'il y avait quelques années que je n'avais pas vues, mais dont le visage ne m'était pas inconnu ; c'était trois de mes frères. » Ces messieurs, dépêchés par leur famille, étaient venus pour circonvenir l'abbé et le faire renoncer à son départ. Heureusement, l'abbé était accompagné d'un chanoine de La Rochelle, plein de ressources. Celui-ci consentit à combattre aux côtés de l'abbé. Tous les deux acceptèrent de dîner avec les trois frères. Le chanoine « satisfaisait à leurs objections et les détruisait mieux que je n'eusse fait », dit M. Dargent. « Vous l'eussiez vu gémir sur son sort de ne pouvoir me suivre et d'être attaché par des liens indissolubles par rapport à lui, à une église . . . etc. » M. Dargent se tenait coi. Cela dura trois heures et recommença le lendemain. Les trois frères affirmèrent qu'ils avaient laissé leur mère très malade et qu'ils craignaient que, les voyant arriver sans lui, elle n'en mourût de chagrin. L'abbé répondit que la Providence pourvoirait à tout et qu'il ne croyait pas que Dieu permît ce malheur.

Après de tels assauts, notre abbé avait besoin de distractions. Ce fut le chanoine qui les lui fournit, au cours du voyage de retour vers La Rochelle. Je laisse la parole à M. Dargent.

« Le chanoine était monté sur un petit bidet bien joli, mais qui ne pesait pas cent livres tant il était peu gros. Il se trouva un peu derrière, je ne sçay pour quelle raison, de sorte qu'ayant voulu nous joindre, il prit le galop ; il nous atteignit sous peu ; mais lorsqu'il fut à côté de moy, son cheval mit les pieds de devant dans un trou, fit passer son cavalier par-dessus sa tête et le jetta comme un crapeaux sur le gazon. Ce n'est pas tout. Ce cheval met la teste entre les jambes et faisant la culbutte, va s'étendre sur son cavalier. Ils se

trouvèrent dos à dos, le cheval dessus, le cavalier dessous, de sorte que la croupe du cheval étoit sur les épaules du cavalier. Vous pouvez juger quelle peur j'eus d'abord. Je me jette à l'instant à terre pour les aller relever. Mais ma peur fut à l'instant dissipée. Le cheval se releva légèrement et notre cavalier, d'un air tranquille, s'épouste et dit que ce n'est rien, nous prie de croire que ce n'est que pour nous faire rire qu'il a fait ce saut, nous invite à en faire autant. Il n'en fallut pas davantage pour fournir matière à la conversation et nous aprestes à rire pendant tout le reste du chemin. »

Le voyage de M. Pagès, de Paris à Montréal, dura quatre mois. Parti le 16 mai 1741, il arriva à son poste en octobre. Certains de ses compagnons étaient de haut parage : Mgr Henri-Marie du Breil de Pontbriand, ancien curé de Saint-Malo, sacré le 7 avril à Paris et qui rejoignit son siège de Québec ; le frère de l'évêque, l'abbé de Pontbriand ; M. Vallier, supérieur du séminaire de Québec ; son jeune neveu de quinze ans ; deux missionnaires et le secrétaire de Monseigneur. Le groupe passa par Estampes et Orléans. On quitta alors les carosses pour s'embarquer sur la Loire, le 18 mai, à 6 heures du matin. Arrêt à Chossy, puis à Saumur où l'on fit le pèlerinage de Notre-Dame-des-Ardilliers. De là, deux chaises à porteurs et quatre chevaux devaient conduire les voyageurs à destination. Jusqu'à Thouars tout alla bien. Mais entre Thouars et La Rochelle, il arriva aussi à M. Pagès une aventure équestre où il pensa « se casser le cou ». Les chevaux s'étant séparés des chaises à porteurs, les deux groupes cheminèrent chacun de son côté, dans la boue, et pendant trois jours :

« Mon cheval », dit M. Pagès, « mit par hasard un pied de devant dans une ravine. L'effort qu'il voulut faire pour se dépêtrer de là, le fit jeter de l'autre côté. Il tomba et moi après ou en même temps, car je ne sçay pas trop comme la chose se passa, quoique j'y fus en personne. Je sentis que le cheval roula sur moy ; il fut se camper au dessous, et se trouva sur ses quatre jambes. Je montay à cheval tout de suite, sans ressentir le moindre mal. Je ne fus pas

même crotté, quoique les chemins fussent très mauvais et remplis de boue. J'avois été jetté sur un gazon fort propre. Je ne differay pas à témoigner à Dieu ma juste reconnaissance pour une grâce si spéciale. »

La traversée océanique

Récit de M. Artaud. « Nous mîmes à la voile de La Rochelle, le jour de saint Barnabé. En 58 jours, nous sommes venus mouiller dans la rade de Québec, capitale du Canada. Nous avons essuyé en pleine mer des vents assez violents ; mais sans danger ; la navigation n'est pas si périlleuse qu'on s'imagine. Les vents nous ont été tantôt contraires, tantôt favorables. Notre traversée a été cependant plus courte qu'elle ne l'est ordinairement. J'ay payé fort légèrement le tribut que l'on doit à la mer, et j'ay fait mon voyage si gayment qu'un ancien marinier. Il y a sur mer plus d'agrément et de commodité qu'on s'imagine en province. Tout le monde y est bien nourry. La table du capitaine est servie magnifiquement. On n'y manque point de volaille, de pain frais, de viande fraîche. Nous avions fort bonne et nombreuse compagnie, car nous étions à notre bord 420 personnes, la pesanteur desquelles ne faisoient pas la dixième partie de la charge du vaisseau. »

Voici maintenant l'odyssée de M. Dargent.

« Je partis le jour de l'Ascension pour m'embarquer à la rade de l'Isle d'Est à quatre lieues de La Rochelle sur le *Jason*, vaisseau de Roy, commandé par M. du Quesne. Il me reçut comme tout les autres et me traita comme les officiers et les passagers dans tout le reste du temps, c'est-à-dire très grossièrement, car il n'y a pas une personne dans le vaisseau qui ait reçu une belle parole de luy. Aussi l'appelloit-on communément l'ours mal léché. Je fus bien accueilli d'ailleurs par les belles manières des autres officiers. Il y en eut un surtout qui eut toutes sortes d'attentions pour moy. Il me fit choisir la place la plus commode qui restait à prendre dans la Sainte Barbe,

voulant dans la suite me faire servir et faire faire mon lit par son domestique. J'eus bien de la peine à m'en débarrasser. Nous avions aussi un enseigne qui est le frère aîné de M. de Langle qui était au Grand Séminaire quand je suis parti. Nous fîmes connoissance dès le second jour et j'ay esté fort bien avec luy aussy bien qu'avec tout le reste des officiers et des passagers.

« Pendant que nous estions en rade, le feu prit à notre vaisseau et, si l'on ne se fût pressé d'y porter du secours, nous aurions dans moins de demi-heure peut être party tous pour le grand voyage ; car nous étions à deux lieues de terre et il n'y avoit que deux autres vaisseaux de Roy aussi en rade à un quart de lieue de nous. Ils ne se fussent pas pressés de nous porter du secours dans la crainte de sauter en l'air avec nous quand le feu auroit pris aux poudres. Nous avions cependant la chaloupe et le canot qui auroient pu sauver quelques personnes, mais qui sait si entre 437 je me fusse trouvé du petit nombre ?

« Enfin le jour de la Pentecôte, nous mîmes à la voile. Mais, deux heures après, on fut obligé de mouiller parce que le vent tourna tout à coup, de sorte que nous ne fîmes ce jour-là que deux ou trois lieues. Le lendemain, le vent favorable s'étant levé, nous eûmes bientôt perdu de vue la terre. Ce fut alors qu'on commence à apercevoir les effets de la mer sur les hommes. De tout costé on ne voyait que gens abattus et qui fesoient des restitutions. C'étoit quelque chose de risible que de les voir courir de costé et d'autre sur les bords du vaisseau pour conter leur chemise. Craignant au commencement que mon tour ne vint, je n'osois en rire. Enfin je m'enhardis et ne donnay point la consolation à plusieurs qu'ils auroient souhaité, qui étoit de rire à leur tour à mes dépens, car je ne fus aucunement incommodé. Je fus le seul avec un père Récollet et un frère Jésuite de tous ceux qui n'avoient point été sur mer, qui ne fut pas malade. »

Le 7 juillet, nos voyageurs avaient atteint le Grand Banc. On pêche la morue puis on procède à la cérémonie dite du *baptême*. « Cérémonie fort plate, » dit l'abbé, « au sentiment de tous excepté

de ceux qui en tirent quelque argent : ce sont les pilotes. » Il en fut quitte pour un écu.

Le 10 du même mois, le *Héros*, vaisseau du Roi, armé pour l'Isle Royale (le Cap-Breton), avec lequel ils avaient navigué de conserve depuis la France, et qui les avait retardés, les quitta enfin. A cause des brumes, ils s'étaient écartés de la route prévue. Se croyant en sûreté, à quarante lieues pour le moins de toute terre, ils furent fort surpris de se voir soudain « à deux doigts de la mort. Voici comment la chose se passa », écrit M. Dargent. « Depuis le matin, une brume, épaisse à ne pas distinguer un homme, du milieu du vaisseau au bout, nous environnoit. Cependant des matelots, de quart sur le passe à vent pour veiller à la découverte, crièrent qu'un vaisseau qui venoit sur nous étoit prest de nous fracasser avec luy. On ordonne sur le champ de sonner la cloche, de battre la caisse, de tirer du canon pour l'avertir de se retirer en côté. On avait à peine eu le temps de sonner la cloche, qu'ayant aperçu des chaloupes autour de nous et qu'ayant vu que ce prétendu vaisseau étoit un rocher (un rocher si escarpé, à perte de vue, qu'un chat n'auroit pas monté le long et il y avoit quatre brasses d'eau au pied), rocher gros comme une montagne dont le sommet se perdoit dans la brume, on cria : terre, terre ! nous sommes perdus ! Les officiers et les pilotes les plus experts l'ayant dit comme les autres, il falut penser à partir pour la gloire. Cependant quelques officiers ne perdirent pas courage. Ils firent manoeuvrer et gouverner du costé que ces chaloupes, qui étoient auprès de nous, nous criaient de tourner. C'est ici où la miséricorde de Dieu se manifesta en notre faveur. Dans le moment que nous attendions le choc de notre vaisseau contre ce rocher hideux (avec assez de force pour se briser en mille pièces et couler à fond), dans ce temps-là même, le vent et la brume tombèrent tout à coup. Le vaisseau tourna le devant derrière, et, trois ou quatre minutes après, comme les vagues qui venaient toujours du costé que le vent avait soufflé, nous jetaient et faisaient aculer le vaisseau sur le rocher, de sorte que j'aurais peu cracher sur le rocher, « (il faut re-

marquer que les vaisseaux de Roy qui tirent ordinairement vingt pieds d'eau ne peuvent approcher des terres, même dans la mer, de plus de deux ou trois lieues ordinairement, parce qu'il n'y a pas vingt pieds d'eau le long des costes), il se leva tout à coup un vent tout opposé à celui qui avait soufflé auparavant, et ce vent nous éloigna, dans deux heures, à 5 ou 6 lieues de ce rocher. Le tout, depuis que nous eûmes vu le danger jusqu'à ce que nous l'eûmes évité, se passa dans un bon quart d'heure ; mais il n'y eut personne à qui ce quart d'heure ne dura plusieurs heures. Dès qu'on se vit hors de danger, on fit monter à bord le patron de ces chaloupes que nous avions vues. Il fut longtemps sans pouvoir parler, tant la peur l'avait saisi à la vue de notre danger. C'étoit un Anglais de Gersey. Enfin, étant revenu à soy-même, il nous dit que de 500 vaisseaux qui étaient allés à l'endroit d'où nous sortions, il ne s'en sauvait pas un seul ; qu'il regardait notre délivrance comme un véritable miracle. Il nous dit aussi que ce rocher, appelé le Chapeau Rouge, est à l'ouest de l'entrée de la Baie de Plaisance dans l'Isle de Terre-neuve. Nos pilotes à ce mot furent plus saisis de frayeur qu'ils ne l'avoient été à la vue du danger. Ils nous dirent que, il y avait quelques années, 23 vaisseaux marchands pescheurs de morue avaient péri, à deux lieues de là. »

On récompensa l'Anglais, puis on le congédia. Vers le soir, on chanta bien dévotement un Te Deum. Mais les voyageurs devaient connaître d'autres alertes.

« Deux ou trois jours après », continue M. Dargent, « nous fûmes prêts de faire pis. Le matin, quand le jour commença à paroître, nous nous aperçûmes que nous allions droit sur la terre de l'Isle de Terre-Neuve avec un vent à faire 2 lieues par heure. » (Un peu plus et) « nous eussions esté labourer la terre avec notre vaisseau. »

Enfin, après avoir essuyé bien du bon et du mauvais temps, de la pluie, de la brume et de la chaleur, surtout dans le fleuve Saint-Laurent, le vaisseau atteignit l'isle aux Coudres, à dix-huit lieux environ de Québec. Le supérieur du Séminaire de Québec, étant dans

une de ses fermes, qui était là auprès, et croyant trouver son évêque à bord du *Jason*, y vint en canot. M. Dargent profita de l'occasion pour sortir du vaisseau. Le lendemain, il était à Québec.

Et nous passons maintenant à la traversée de M. Pagès.

« Nous partîmes de La Rochelle, le 7 juin, pour aller joindre le *Rubis*, vaisseau du Roy, en rade, à deux lieues de La Rochelle.

« Le *Rubis* est un vaisseau de 50 pièces de canon de fer, tous en très bon état ; Monsieur Meschain le commandoit, cette année. C'est un homme d'un grand mérite ; il avait sous luy 2 lieutenants, 4 enseignes. M. son fils était du nombre et 4 gardes marine, tous gens bien sages et bien retenus, polis à l'excès et cherchant les occasions de faire plaisir à tout le monde. Nous étions 32 ou 33 passagers à la table du capitaine. Il y avoit 2 Récollets qui étoient chargés solidairement (sic) des fonctions d'aumôniers ; il y avoit 4 jésuites, 2 prêtres, 1 régent et 1 frère, deux ecclésiastiques de Rennes, que M. de Miniac (Sulpicien) a présentés à M. de Québec, à son arrivée à La Rochelle. Nous étions 6 prêtres séculiers.

« On appareille le lendemain de notre arrivée, c'est à dire le 8 de juin, par un bon petit frais qui nous servit bien pendant quelques jours. On tira le coup de partance à 3 heures du matin. Le *Profond* partit en même temps pour l'Isle Royale. Il avoit ordre de nous suivre, et il le fit pendant trop longtemps, car il nous a fait perdre un temps bien considérable. Il n'alloit pas du tout. Nous n'avions pas la moitié de nos voiles dehors et, avec toutes les siennes, il étoit à une lieue et quelquefois plus éloigné du *Rubis*. C'est ce qui détermine M. Meschain à quitter le *Profond*. On attendit cependant qu'on fût dans certains parages où les Anglais ne fussent plus à craindre. Nous le perdîmes, le 27 de juin. Le *Profond* est une flutte de 40 pièces de canon. Elle étoit commandée par M. le Chevalier d'Aubigni. M. La Goudalie y étoit avec un autre missionnaire qu'il débaucha à M. l'évêque, pendant son séjour à La Rochelle.

« Nous avons eu bien des mauvais temps pendant toute la traversée. Nous avons été jettés par les vents contraires du côté du nord

où nous avons eu grand froid. Nous n'avons pas eu beaucoup de malades, grâces au Seigneur. On n'a jetté que 4 hommes dans la mer : on a regardé cela comme bien peu de chose pour une traversée de *quatre-vingt-cinq jours*. Je n'ay été malade du mal de mer que deux fois 24 heures. Je me suis porté à merveille pendant les plus gros temps. Je considérois avec plaisir, lorsque la mer étoit grosse, les vagues qui s'élevaient jusqu'aux nues et qui sembloient venir fondre sur nous pour nous engloutir. Quelque temps après que je fus remis de la première attaque, que j'avois eu, j'en eus une seconde qui m'abattit extrêmement. C'étoit une violente colique accompagnée d'une grosse fièvre. La plupart des passagers qui mangeoient à la table du capitaine furent attaqués en même temps du même mal, aussi bien que les gens de l'office. On attribua cette maladie subite à quelque mets qu'on avoit servi à table. Le frère jésuite me rendit, pendant plusieurs jours que je fus au lit, de grands services, et à tous les M.M. de la Sainte-Barbe. Il servait tout le monde avec beaucoup de zèle et de charité ; heureusement il n'a pas été malade. M. l'évêque n'a pas été du tout incommodé pendant toute la traversée. Il nous a permis, pendant tout ce temps-là, de faire nos petits exercices dans sa chambre, et d'y dire même, hors les gros tems, la Sainte-Messe.

« Nous sommes arrivés sur le Grand Banc le 19 juillet. Quelques jours auparavant, nous eûmes un coup de vent qui nous cassa une vergue. (C'est une grande barre qui sert à tendre les voiles). On ne prit sur le Grand Banc que très peu de morue. On en fit une Pêche abondante sur le Banc Cavere (sic) qu'on trouve après être sorti du Grand Banc. Le baptême se fit à l'ordinaire. C'est une cérémonie bien ridicule. Il faut cependant passer par là. Nous rencontrâmes, le 22 de juillet, le *Profond* que nous avions quitté longtemps auparavant. Il nous dit pour toute nouvelle qu'il avoit vu une flotte anglaise et qu'il étoit même passé au milieu sans pouvoir parler à ces vaisseaux. Elle étoit composée de 27 navires dont les deux plus gros étoient, autant qu'ils en purent juger, de la grosseur du *Rubis*, c'est à dire d'environ cinquante pièces de canon. Nous le perdîmes dans

la nuit du 22 au 23 à cause de la brume. Depuis ce temps-là, nous ne l'avons pas vu. Nous avons vu plusieurs choses curieuses comme balenes souffleurs — c'est un poisson monstrueux — marsouins, vaches marines, chien marin, Cap marin et mille autres choses semblables.

« Nous avons enfin découvert les premières terres de l'Amérique Septentrionale le 27 juillet, sur les deux heures après midy. C'est l'isle Saint-Paul, à l'entrée du golfe. Nous sommes entrés dans le fleuve Saint-Laurent le 1^{er} d'aoust. On a découvert la terre ferme vers les 3 h. après midy. Ce fleuve a 30 lieues de large à son embouchure. Le flux et le reflux (sic) est très sensible à 20 lieues au dessus de Québec, c'est à dire à 140 lieues depuis son embouchure. Nous avons eu des coups de vent terrible dans la rivière. Le 3^e d'aoust, nous en eûmes un si furieux qu'il nous cassa 4 mâts dans un instant ; le grand mât de hune et le grand mât de perroquet (ces deux mâts sont entés sur le grand mât) ; le petit mât de hune et le petit mât de perroquet furent aussi cassés (ces deux-là sont entés sur le mât de misène). On remédia au mal le plus vite qu'on put. On ôta les deux mâts de perroquet et on chargea le petit mât de hune. On se contenta de descendre un peu le grand mât de hune qui n'était qu'écaillé. On le changea au premier mouillage. »

Laissons M. Pagès faire connaissance avec des Micmacs qui abordent le *Grand Canot* — c'est à dire le vaisseau du Roy — , s'arrêter à l'île Saint-Barnabé, puis aux îles du Bic, ensuite « courir des bordées en louvoyant sans avoir gagné une lieue à la fin de la journée », enfin rencontrer un autre navire, le *Pacifique*, de Bordeaux, qui avait eu, lui aussi, quatre voiles emportées, plus le devant de sa quille et son beaupré : il finit par atteindre Québec.

* * *

Nos trois héros sont donc maintenant en terre canadienne.

M. Artaud, après quelques jours passés à Québec, se rendit à

Montréal, « la seconde ville du pays, grande à peu près comme Issouère ». La colonie compte à peu près 6,000 hommes « qui habitent les côtes du fleuve. Leurs habitations sont bâties de trois arpents en trois arpents. L'habitant est ici fort commode, exempt de tout impôt, taille et gabelle. Il ne souffre pas qu'on le nomme autrement que du nom de *monsieur*. Il est fort poli et parle bon français. » Nous sommes en 1731.

Six ans plus tard arrivait M. Dargent. Il trouve que Québec « fort jolie ville », a tout ce qu'il faut pour devenir « une belle ville » : évêque, gouverneur, intendant, conseil souverain, officiers, marchands, Jésuites, Récollets, Hospitalières, Ursulines, Soeurs de la Congrégation, séminaire ; « le mal est que la plupart des officiers, bourgeois et artisans sont gueux comme des peintres et glorieux comme des paons. Les paysans, qu'on appelle les habitants dans ce pays, en ont bien leur bonne part. Ils se mettent tout sur le dos, ou le mangent. Une fille, qui garde les vaches pendant la semaine, porte des dentelles, quelquefois des fontanges, mais toujours le panier, les dimanches. Il y a un an qu'ils ne savaient que faire du blé. A présent, ils sont à mourir de faim parce que tout est consommé, preuve de leur prévoyance et de leur ménagement. Ce que je dis est commun à tout le pays. »

M. Dargent se rendit de Québec à Montréal en canot et il y mit trois jours. Il vante la beauté du fleuve et ajoute : « De distance en distance, vous rencontrez des maisons quelquefois de lieue en lieue, quelquefois de quart de lieue en quart de lieue, et surtout depuis quinze lieues en deça de Montréal, de 500 pas en 500 pas. Entre les maisons, et d'une maison à l'autre, ce sont des terres labourées, quelquefois des rivières, quelquefois des ruisseaux qui viennent se décharger dans ce fameux fleuve . . . L'île de Montréal surtout est un beau pays bien habité, un bon air. Ce serait un pays plus agréable que la France s'il n'y avait pas 6 mois et quelquefois 7, d'hiver. »

Quatre ans plus tard, M. Pagès descendait à Québec, dans la suite du nouvel évêque, Mgr de Pontbriand : c'était le 30 août 1741.

Il assista à l'entrée de Monseigneur, qui fut acclamé par tout le monde, grands et petits, riches et pauvres ; on attendait depuis près d'un an un successeur à Mgr de Lauberivière.

M. le Général et M. Normant, supérieur du Séminaire de Montréal, étant venus à Québec pour rencontrer l'évêque, M. Pagès profita d'un de leurs canots pour monter à Montréal. Il y mit huit jours. « Nous avons à faire, » avoue-t-il, « à de pauvres sires qui n'entendaient pas trop la manoeuvre, ou plutôt qui ne voulaient pas se fatiguer. Comme il n'y a pas de cabarets dans cette route, chacun s'était muni de son nécessaire. Nous logions, les soirs, chez les habitants, sans façons. Ils sont faits à cela. On leur donne quelque chose et c'est trop juste. »

Mais un des soirs, nos voyageurs, éloignés de toutes maisons, transportèrent matelas et couvertures sur la grève, allumèrent un grand feu et s'abritèrent sous deux canots d'écorce. La pluie ayant commencé à tomber, ils se réveillèrent dans l'eau. M. Pagès termine sa narration par ces paroles toutes de prudence : « Le peu de connaissance que j'ai encore de ce pays ne me permet pas de vous en parler . . . »

* * *

Que devinrent ces Messieurs, une fois agrégés au Séminaire de Montréal ?

M. Clément Pagès exerça d'abord son ministère dans la paroisse de Longue-Pointe, de 1741 à 1743. On ne sait à quelle tâche il fut appliqué les quatre années suivantes, mais on le retrouve en 1747, curé, cette fois, à Pointe-aux-Trembles. Il y demeure jusqu'en 1768. Puis on apprend — chose inattendue chez un homme qui avait si bien tenu la mer lors de sa traversée océanique — on apprend, dis-je, qu'il se noya dans le fleuve Saint-Laurent, le 3 mai 1769, et qu'on retrouva son corps à Verchères où il est inhumé.

M. Dargent eut une carrière plus courte. Arrivé à Montréal en

1737, on ne sait pas d'une façon certaine à quoi il s'employa pendant deux ans. On peut supposer qu'il aida ses confrères au presbytère de Notre-Dame. En octobre 1739, il est curé à Pointe-aux-Trembles. Cette paroisse avait possédé une chapelle provisoire, dès 1678. Le 24 juin 1705, M. de Belmont, supérieur du Séminaire et grand-vicaire de l'évêque de Québec, avait béni la première église. On n'en avait construit que la nef. M. Dargent, « qui avait pour l'architecture beaucoup de goût »⁽²⁾, reprit les travaux en 1741, et les compléta, c'est-à-dire ajouta le transept et mena à bien la décoration intérieure. On sait que cette charmante église, détruite par un incendie, dans le premier quart du XXe siècle, était un des rares vestiges de notre architecture religieuse du XVIIIe siècle. M. Dargent mourut en février 1747, avant d'avoir pu terminer son oeuvre.

M. Artaud, lui, eut une carrière très brève. Il ne resta que trois ans au Canada, à la « Paroisse » Notre-Dame. Si je l'ai gardé pour la fin, c'est que sa vie a quelque chose de particulièrement émouvant, qui jette des clartés singulières sur certaines vocations missionnaires d'alors et de tous les temps.

On se souvient qu'il était né en 1706. Or, nous possédons de lui des lettres datées de 1724, alors qu'il n'était âgé que de dix-huit ans ; et la série se continue jusqu'en 1733, l'année qui précéda sa mort.

Au moment où commence cette correspondance, M. Artaud père, notaire royal, a quitté Ambert et s'est établi à *Olloix*, près Clermont. Sa famille se compose de deux garçons (dont notre abbé) et de deux filles, une qui est mariée, l'autre qui restera avec les parents et à laquelle l'abbé s'intéresse particulièrement. Lui avait-elle fait des confidences ? En tout cas, Jean-Baptiste supplie son père et sa mère de la laisser entrer dans un cloître, au moins de la laisser essayer de la vie monastique, chez les Bénédictines de Clermont.

Quant à lui, après avoir séjourné un an à Clermont, il a quitté son Auvergne, s'est rendu à Paris et est entré dans la Petite Commu-

(2) Henri Gauthier, *Sulpitiana*, p. 139.

nauté de Saint-Sulpice, rue Feroul, faubourg Saint-Germain. Son père, le notaire public, gêné dans ses affaires, avait-il vu partir avec quelque répugnance son fils Jean-Baptiste, sur qui il comptait, ou, incapable de pourvoir aux dépenses exigées par l'éducation de son autre fils, était-il à bout de ressource? Toujours est-il que le pauvre séminariste demande souvent qu'on ne l'oublie pas. Ses parents ne lui écrivaient que rarement et négligeaient de lui envoyer de l'argent. Il décrit sa misérable garde-robe.

« Vous aurez aussi la bonté de m'envoyer ma veste d'hiver, mes bas drappés et autres que vous m'avez promis, surply, bonnet quarré, soutane, quelques mouchoirs de couleurs et les chemises que je ne pus mettre dans mon sac, le tout dans une caisse, de la manière dont je vous dis en partant et attacher une charte par-dessus, sur laquelle mon adresse soit écrite. Faites en sorte aussi que les bas ne paroissent point neufs pour la douane. Envoyez moi le paquet au plutôt, s'il vous plaît, parce que le froid se fait déjà sentir et je n'ay pas d'autres vestes qu'une d'été. Vous pouvez aussi y faire mettre ma chemisette, mais faites l'élargir un peu auparavant, parce qu'elle me serre trop les rhens, et elle m'épargnerat un gilet. »

Le 22 octobre 1733, il écrit encore :

« Je vous ay demandé de l'argent. Mais si vous ne pouvez m'en envoyer si tôt, il ne faut point pour cela me priver du plaisir que me font vos lettres. Ce n'est pas que je n'en aye beaucoup besoin, car vous ne m'avès envoyé en tout que 110 l. et j'en ay dépensé outre ma pension 150 l., non en de choses inutiles, mais pour des besoins nécessaires. Encore n'ayant achepté qu'un habit d'étamine pour l'été, de sorte que j'en ay besoin d'un pour cet hyver ; et depuis que je suis arrivé, je n'ay point achepté de colets pour épargner, quoyque les miens ne valient presque rien, de sorte que je m'étois proposé d'en achepter en arrivant à Paris. Quoy qu'il en soit, je tâche pourtant de n'être pas malpropre, mais toutes choses seurement à Paris sont plus chères qu'en province. J'espère que les années prochaines, avec 100 l., comme je vous avais dit, je pourray m'entretenir. »

Tout en restant très respectueux pour ses parents, et très affectueux, il ne laissait pas que de leur donner parfois des petits conseils, Il leur fait remarquer que, en dépensant de l'argent pour l'éducation de leurs fils, ils leur constituaient le meilleur héritage et que, d'autre part, en gardant jalousement leur fille auprès d'eux afin de s'assurer ses soins dans leur vieillesse, ils faisaient une chose qui n'était pas recommandable.

Dans sa lettre du 22 octobre 1725, il annonce que le vaisseau royal du Canada a péri — il s'agit du *Chameau* — à l'embouchure du Saint-Laurent, avec trois cents voyageurs dont aucun ne fut sauvé. Perte d'un million pour le Roy — c'est cela que coûtait le navire — et de 300 pistoles pour le Supérieur du Séminaire, qui avait expédié les marchandises. M. Artaud remarque qu'on n'est pas plus sûr de sa vie à Paris même, puisqu'une bande de voleurs et de meurtriers terrorise la ville, détrousse les gens et fait chaque jour deux ou trois victimes, qu'on expose ensuite à la morgue.

M. Artaud pensait-il déjà au Canada ? On ne sait pas. Car les séminaristes, comme les peuples heureux, n'ont pas d'histoire et, en l'absence de toute lettre de M. Artaud, entre 1725 et 1731, nous sommes réduits à des conjectures. Nous savons seulement qu'à la date du 1er mai 1731, il était à *Autun*, et *Sulpicien*. Il avait donc terminé ses études théologiques, il avait été ordonné prêtre et travaillait dans une maison de la Compagnie. Le 1er mai, il écrit à son père.

« Monsieur, mon très cher et très honoré père,

« Pour apprendre avec moins de peine et plus de mérite une nouvelle qui vous causera, je suis seur, une triste surprise, avant de lire ma lettre, prémunissèz-vous, je vous prie, d'un acte de conformité à la volonté de Dieu. C'est cette sainte volonté qui doit être la règle de tous nos sentiments et le motif de nos démarches, surtout dans l'exercice de notre ministère. Comme le Seigneur n'appelle pas tous les ministres de ses autels aux mêmes emplois et qu'il y a plusieurs demeures dans sa maison, depuis mon entrée dans les saints ordres, je n'aye pas cessé de Luy demander qu'il me fit connoître

l'employ et le lieu où Il m'apellé pour exercer les fonctions redoutables du Sacerdoce, résolu d'accomplir sa sainte volonté dès qu'elle me seroit manifestée, quelque obstacle qu'il y eut à surmonter. Comme cette première démarche est, pour ainsy dire, la clef de mon salut éternel ou de ma réprobation, j'ay longtemps examiné la chose devant Dieu. J'ay conesulté des personnes de vertu et de probité, éclairées dans les voyes de Dieu et animées de son esprit. Enfin la volonté de Dieu s'est clairement déclarée. On m'envoye aux missions du Canada. Je pars vendredy prochain pour La Rochelle, où je m'embarqueray dans le vaisseau du Roy qui doit mettre en mer le 25 de ce mois. Je ne doute nullement qu'un départ si imprévu ne vous soit d'abord très sensible. L'affection paternelle que vous avès toujours eu pour moy sera la mesure de votre peine et de votre douleur. Mais la religion modérera bientôt votre tristesse, et, après avoir accordé quelques larmes à la tendresse naturelle, vous vous tournerès vers Dieu pour Le remercier de la grâce qu'Il me fait de vouloir agréer ce sacrifice que je luy fais de tout ce que j'ay de plus cher au monde, pour l'expiation de mes péchés, pour la sanctification des âmes de J.C. et pour sa gloire.

« Votre plus forte plainte contre moy sera d'être parti sans vous avoir donné la satisfaction de me voir à l'autel, et de vous en ôter l'espérance que vous en aviès. A vous avouer les choses comme elles sont, la promesse que je vous en avois faite, la piété chrétienne et la reconnaissance filiale me paroissoint d'abord exiger indispensablement un devoir si juste. Je commençois donc à me proposer de passer en Auvergne ; mais sondant plus à fond l'affection que j'ay pour vous et pour la famille, je craignis que mon penchant pour mes parens ne l'emportâ sur la voix de Dieu, et que cette visite ne me rendit infidel à ma vocation. Dans cette triste perplexité, j'ay consulté ceux que la Providence m'a donné pour guides dans les voyes de Dieu. Ils m'ont tous unanimement (sic) répondu que je ne devois pas m'y exposer. Cette excuse, si vous la considérès dans les vues de la foy, doit vous satisfaire. L'exemple de saint François-Xavier justifie pleinement ma

conduite. Ce saint, quoyque déjà aussy avancé dans la vertu que je le suis dans le vice, partant à (déchirure du papier, faite en brisant le cachet, qui a enlevé quelques lettres) . . . de la maison de ses parens pour aller dans les Indes, ne voulut pas s'exposer à leur rendre visite. Ne me faites donc pas l'injustice de croire que c'est par indifférence. Le désir de plaire à Dieu et d'obéir à sa voix ne sçauroit diminuer les sentiments d'amour et de respect que j'ay toujours eu pour vous. Au contraire le même esprit, qui me sépare de vous quant au corps, m'y unit plus étroitement de coeur et d'affection. Soyès persuadé que toutes les eaux de la mer qui séparera nos demeures, et que toutes les glaces des régions que je vay habiter ne sçauroit refroidir mon coeur à votre égard. Epargnès-moi la douleur de vous exprimer plus au long le profond respect et la parfaite soumission avec laquelle je seray toute ma vie,

« Monsieur mon très cher et très honoré père,

« Votre très humble et très soumis fils,

(Signé) « Artaud pre ».

« A Autun le 1er may 1731 ».

Le lendemain, il écrit à sa mère (« Mademoiselle, ma très chère et très honorée mère ») une lettre à peine moins belle, où il revient sur la vocation de sa soeur en des termes que seuls les apôtres et les saints osent employer.

Evidemment la famille d'Auvergne fut atterrée et froissée. Elle le fit bien sentir au pauvre missionnaire, car elle lui fit attendre ses lettres trois ou quatre ans.

Du Canada, M. Artaud avait beau écrire : « Dès le commencement du carême envoyez vos lettres et vous recevrez les miennes à la fin de l'année ». Pas de réponse. Il s'en plaignait : « Je me persuade qu'il a fallu vous faire une grande violence pour me punir par votre silence. » Ou d'une manière plus émouvante encore : « Je ne croyais pas avoir mérité de ma famille un pareil traitement. Si vous me croyez coupable d'être venu dans ce pays-ci, Dieu est complice de

mon crime, car Il m'a manifesté clairement qu'Il m'y appelait. » Une seule lettre lui parvint de son père, en 1733, qui lui causa un plaisir infini et accomplit une réconciliation tardive. Tardive, en effet, car les jours de l'abbé étaient comptés. Lors de son arrivée à Montréal, on l'avait appliqué au ministère, à Notre-Dame. Il y avait pour curé un homme de Dieu, M. Le Pape du Lescoat, rempli de l'esprit missionnaire. C'est lui qui avait construit, au bout de l'île Visitation, au Sault-au-Récollet, une petite chapelle qui a maintenant disparu. Il fit de son jeune vicaire son disciple et lui insuffla son zèle. M. Artaud ne rêvait que dévouement et sacrifice, et se préparait à évangéliser les Indiens. Mais M. du Lescoat mourut à l'automne de 1733.

Voici en quels termes M. Artaud fait son éloge : « Ce saint missionnaire, décédé en odeur de sainteté, avait formé le noble projet de faire des missions dans tout le Canada. Mais il ne faisait que commencer lorsque Dieu l'a attiré à Lui. La confiance que tout le monde témoigne en son intercession et les miracles qu'il opère après sa mort sont les preuves indubitables de son mérite et de ses rares vertus. Comme je lui étais très étroitement uni et qu'il avait jeté les yeux sur moi pour m'associer à son ouvrage, je me trouve obligé de soutenir cette oeuvre si glorieuse à Dieu et si utile aux âmes de cette colonie. J'ai surmonté jusqu'à présent tous les obstacles qu'on y a formés. Je ne doute point que ce ne soit par son crédit auprès de Dieu. Maintenant je remplis sa place . . . Je pars au premier juin pour me préparer à faire une mission. Je vais passer quelques jours à la campagne—(probablement à Oka où la mission indienne de Saint-Sulpice s'était transportée depuis 1721), — pour m'y disposer dans la retraite. »

Mais la santé de M. Artaud avait toujours été précaire. Déjà au Séminaire de Paris, il souffrait de maux de tête qui l'empêchaient d'étudier. A Montréal, sa santé, de son propre aveu, *médiocre*, n'avait pu entraver son zèle. L'âme brûlait le corps. En mai 1734, il fut emporté en sept jours, « par une fièvre pourprée ».

Tout le monde s'était arraché les reliques de M. de Lescoat. Il en fut un peu de même de son jeune disciple.

« C'était un très saint prêtre, » écrit M. Normand, le supérieur de Montréal, à M. Artaud père, « qui avait généralement l'estime de tout le monde et qui, par ses grands talents et sa vertu solide, remplissait avec bénédiction tous les devoirs de son état. C'était un fruit qui, quoique naissant, pour ainsi dire, s'est trouvé mûr pour l'éternité, et que tous nos soins n'ont pu conserver . . . »

« Sa sainteté s'était déjà tellement répandue, et tous avaient pour lui une telle vénération, qu'à peine avons-nous été les maîtres d'empêcher qu'on enlevât ce qui lui appartenait, tous voulant avoir quelque chose de ses habits. Jamais on n'a vu un tel concours de peuple qui, d'une seule voix, le canonisait. »

Et, mélancolique rappel des soucis économiques du pauvre abbé, obligé de vendre, en quittant la France, tout ce qu'il possédait afin de ne laisser aucune dette, le supérieur ajoute : « Il avait très peu de livres qu'il a laissés au Séminaire. Je ne crois pas qu'il eut autre chose dont il ait disposé. »

* * *

Cette étude n'aurait-elle été pour nous que l'occasion de lire ces lettres du XVIII^e siècle débutant — c'est encore le Grand Siècle, du point de vue littéraire, — nous n'aurions pas perdu notre temps. Quel enjouement, quelle simplicité dans certaines parties ! quelle noblesse d'idées et quelle forme splendide, dans d'autres !

Mais les clartés qu'elles jettent sur le sentiment des familles françaises au départ de leurs fils pour le Canada, sur la manière dont l'on voyageait en France à cette époque, sur la traversée de l'Atlantique, sur l'état de notre pays, nous sont plus précieuses encore : elles nous font mieux comprendre le mérite de nos pères.

Quant à l'oeuvre des missionnaires sulpiciens de Montréal, elle nous y apparaît dans sa variété et sa grandeur. Le XX^e siècle profite encore des travaux apostoliques qui servirent de fondement à l'Eglise de Montréal.

olivier maurault, p.s.s.